
Compte rendu Conseil Syndical du 17/09/2021

Présents : Mmes Edith Hebert, Marie Flore Wilmet, Agnès Delahaie,
M. Alain Chalon, Aziz Idri, Raymond Nave, Eric Lepelletier.

Excusé : M. Burlot.

Demande d'abonnement à l'ARC (Association des Représentants de Copropriétés) :
Validée par le CS. Coût : 830 € / an. Agnès et Edith s'occupent de l'inscription en ligne et Mme Lars du règlement.

Assurance Copropriété :

Nous optons pour le contrat avec GENERALI pour la cotisation sans franchise de 15 171.92 euros TTC / an.

On aimerait à l'issue de cette nouvelle année avoir un bilan de tous les sinistres.

Devis lumineux :

Attente du devis d'ADEL. Accepte-t-il notre chantier ?

Nous réfléchissons à un éclairage à partir des toits.

Avantages : On pourrait peut-être s'alimenter sur les circuits de la VMC (à vérifier),
LED + faciles à changer (pas besoin de nacelle),
LED plus économiques.

M. Chalon s'occupe de contacter une autre entreprise pour un 3ème devis.

Mise en concurrence des entreprises de nettoyage et des espaces verts :

- **TRUY** : Mme Lars, avez-vous une idée d'autres entreprises ?

Nous avons décidé de payer l'enlèvement des encombrants à la remorque alors que l'entreprise TRUY proposait aussi un forfait à l'année. Serait-il possible d'avoir un bilan sur les 2 dernières années pour savoir si on continue à payer à la remorque ?

- **ADELIN** : Avons-nous des devis d'autres entreprises ?

L'entreprise a dégagé un regard permettant d'accéder au compteur d'eau à l'entrée de la Tourelle. On se demande s'il n'y avait pas 2 regards. À suivre ...

Agnès envoie à Mme Lars quelques coordonnées d'entreprises.

Fir Développement : Quand l'entreprise Fir Développement reviendra-t-elle ?
Et qu'en est-il du rabotage des volets ?

Notes aux résidents sur :

- L'obligation d'ouvrir sa porte à l'entreprise **GAZ ELEC**

Le Conseil Syndical fera une affiche déposée dans les halls rappelant l'obligation d'ouvrir sa porte à **GAZ ELEC**. Agnès s'en charge.

Nous demandons en outre un bilan du nombre de chaudières effectivement révisées.

NB : les questions à Mme Lars sont soulignées.